

20210520 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/32390/assimilables-a-de-la-torture-amnesty-denonce-des-violences-dans-les-centres-pour-demandeurs-d-asile-en-suisse>
[Actualités](#)



Un centre pour migrants de Thoune, dans le centre de la Suisse (image d'illustration). Crédit : Reuters

"Assimilables à de la torture" : Amnesty dénonce des violences dans les centres pour demandeurs d'asile en Suisse

Par [La rédaction](#) Publié le : 20/05/2021

Coups, recours à la contrainte physique au point de restreindre la respiration et d'engendrer une crise d'épilepsie, évanouissement, détention dans un container métallique en état d'hypothermie... L'ONG Amnesty International dénonce dans un rapport les violences commises sur des demandeurs d'asile dans des centres fédéraux en Suisse.

En Suisse, les demandeurs d'asile hébergés dans les centres gérés par l'État sont sujets à des cas de violences sérieuses et systématiques. C'est ce qu'a dénoncé dans un rapport publié mercredi 19 mai la section suisse d'[Amnesty International](#), qui n'hésite pas à évoquer des violations des droits humains, parlant de "maltraitance" sur au moins 14 personnes.

Déclenchée après des alertes reçues par des collaborateurs, des agents de sécurité et des victimes, l'enquête de l'ONG se base sur des entretiens menés avec 32 personnes, dont 14 victimes d'abus de la part d'agents de sécurité, dont deux mineurs. Dix-huit agents de sécurité en exercice ou ayant quitté leurs fonctions, ainsi que d'autres témoins ont également été interrogés lors de cette enquête, qui s'appuie par ailleurs sur des dossiers médicaux et des plaintes pénales.

Coups, évanouissement, inhalation de spray au poivre...

Les abus décrits ont eu lieu entre janvier 2020 et avril 2021 dans les centres d'hébergement de Bâle, Chevrières, Boudry, Altstätten et Vallorbe. Ils comprennent des coups, le recours à la contrainte physique au point de restreindre la respiration et d'engendrer une crise d'épilepsie, l'évanouissement et des difficultés à respirer suite à l'inhalation de spray au poivre ou encore la détention dans un container métallique en état d'hypothermie.

Parmi les victimes, six ont eu besoin de soins hospitaliers, tandis que deux autres se sont vu refuser un traitement médical alors qu'elles ont demandé de l'aide, selon l'ONG.

"Outre les plaintes concernant la douleur physique, la maltraitance et les traitements punitifs, ces personnes ont exprimé leur inquiétude quant à l'attitude hostile, des préjugés et du racisme visant les résidents des centres, plus particulièrement ceux qui sont originaires d'Afrique du Nord", a expliqué Alicia Giraudel, juriste à Amnesty International Suisse.

Ces cas de maltraitance sont commis, toujours d'après Amnesty, par des employés des entreprises de sécurité Securitas SA et Protectas SA, toutes deux sous contrat avec le Secrétariat d'État aux migrations (SEM).

Aucune "contrainte disproportionnée" à l'égard des demandeurs d'asile

Fort de ces preuves, l'ONG a appelé le gouvernement suisse à agir vigoureusement pour faire cesser les abus. Et de faire valoir que certaines de ces exactions "pourraient être assimilables à de la torture ou à d'autres mauvais traitements, et pourraient de ce fait violer les obligations de la Suisse en vertu du droit international".

"La situation décrite dans ce rapport doit alerter. (...) Les éléments que nous avons mis en lumière exigent du gouvernement qu'il cesse de penser que ces actes sont uniquement le fait de quelques 'pommes pourries'", a estimé Alicia Giraudel.

>> **À (re)lire :** [En Suisse pour avoir le droit de rester, certains migrants doivent prouver leur maîtrise de la langue](#)

Le SEM a de son côté réagi en affirmant prendre "très au sérieux les critiques" mais rejeter l'accusation selon laquelle des abus sont commis de façon systématique dans les centres. Il assure n'accepter aucune "contrainte disproportionnée" à l'égard des demandeurs d'asile et "sanctionner les comportements incorrects".

Il a par ailleurs affirmé avoir mandaté un ancien juge fédéral pour enquêter sur plusieurs incidents. Quant aux abus rapportés par Amnesty, ils feront l'objet d'une enquête, à condition d'avoir "des informations plus détaillées", a-t-il précisé.